

considérés. Donc, l'honorable député qui laisse entendre que les négociations sont très avancées avec la Turquie se trompe. Ce n'est pas à un stade avancé du tout.

[Traduction]

M. Stan Dromisky (Thunder Bay—Atikokan, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères et concerne les négociations visant la vente de chasseurs CF-5 canadiens à la Turquie, un pays qui, selon Amnistie Internationale, porte grandement et systématiquement atteinte aux droits de la personne.

Le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance que ces avions canadiens ne serviront pas à compromettre les droits d'innocents?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je remercie l'honorable député qui me pose une question semblable à celle à laquelle je viens de répondre. Je reconferme que les discussions quant à la vente d'avions CF-5 sont à un stade très préliminaire. Le Canada étudie la possibilité de les vendre à un certain nombre de personnes qui ont montré un certain intérêt.

Je peux confirmer ce que je viens de dire à l'honorable député qu'il n'a pas de crainte à avoir au sujet de la Turquie puisque ces négociations sont à un stade très préliminaire et que de toute façon, pour toute vente de ce genre, le gouvernement suit un processus rigoureux qui implique des engagements spécifiques de la part des pays qui achètent et il n'y a aucun doute que nous prendrons toutes les mesures appropriées pour nous assurer, si l'on vend de tels avions, à la Turquie ou à un autre pays, quel qu'il soit, que ces avions ne seront pas utilisés contre les populations civiles.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Bob Ringma (Nanaïmo—Cowichan, Réf.): Monsieur le Président, la réponse du ministre de la Défense nationale aux questions qui lui ont déjà été posées relativement à la commission d'enquête sur le déploiement des forces en Somalie était tout à fait insatisfaisante. Il reste à savoir si cette enquête sera menée d'une manière impartiale et indépendante.

Le ministre remplacera-t-il Anne-Marie Doyle par quelqu'un dont l'impartialité n'est pas mise en doute?

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question.

Une voix: Dissimulation!

M. Bob Ringma (Nanaïmo—Cowichan, Réf.): Monsieur le Président, le refus du ministre de répondre à cette question me porte à croire, comme d'autres députés, du reste, qu'on nous cache quelque chose. Il ne fait strictement rien pour que le public ait confiance en cette enquête sur le déploiement des forces en Somalie.

Questions orales

• (1440)

Par souci d'intégrité et pour satisfaire la population, le ministre va-t-il demander le remplacement immédiat d'Anne-Marie Doyle?

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, j'ai répondu à la question.

* * *

[Français]

LA RECONVERSION DE L'INDUSTRIE MILITAIRE

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie.

Entre 1990 et 1994, le Québec a perdu 8 054 emplois reliés à l'industrie de la défense, principalement à Montréal. Cette perte représente plus de la moitié des emplois des quarante plus importantes entreprises de matériel militaire et démontre l'urgence de mettre en place un véritable programme de reconversion. Le dernier Budget montre toutefois qu'aucun fonds ne sera alloué à cette fin.

Comment le ministre de l'Industrie explique-t-il cette décision gouvernementale de ne garantir aucun fonds pour mettre en place un véritable programme de reconversion de l'industrie militaire, compte tenu des promesses du Parti libéral dans son livre rouge?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je peux comprendre que le député n'ait peut-être pas eu l'occasion de consulter les entreprises et les associations de gens d'affaires au Québec et partout au Canada.

S'il avait le temps de le faire, il apprendrait, tout comme nous l'avons appris aussi, que les entreprises, les associations, toutes les associations d'hommes d'affaires sont contre les subventions au secteur privé. Ce qu'ils veulent, c'est de l'information stratégique, ils veulent notre aide pour trouver des marchés internationaux. C'est ce que le gouvernement a déjà fait, non pas seulement dans les stratégies comprises dans le Budget, mais aussi avec notre approche de l'Équipe Canada en faisant des ventes à l'extérieur du Canada.

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, le ministre reconnaît-il qu'en coupant 41 millions de dollars dans le programme PPIMD, fonds qui pourraient être utilisés à la mise en place d'un véritable effort de reconversion, la région de Montréal va continuer à perdre des milliers d'emplois et qu'elle est pénalisée par rapport aux concurrents étrangers qui, eux, bénéficient d'un tel programme?

[Traduction]

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, le député est beaucoup plus pessimiste que moi au sujet de la capacité de nombreuses entreprises de Montréal de bien se débrouiller sur les marchés internationaux.

Pour ma part, je crois que certaines sociétés occupent une position de force depuis longtemps dans le secteur de la défense et de la technologie à double usage. C'est le cas, par exemple, de l'entreprise CAE Electronics que j'ai visitée vendredi et qui a conclu avec l'Agence spatiale canadienne un nouveau contrat qui établira un précédent. En effet, cela va aider cette société et l'agence spatiale à offrir de la formation sur la façon d'utiliser le système